

Instructions aux auteurs

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **83 (1990)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Instructions aux auteurs

(Condensé du «Règlement d'impression des *Eclogae geologicae Helvetiae*», *Eclogae geol. Helv.* 71/2, 1978, 435–439).

Manuscrits. *Trois* copies du manuscrit prêts pour l'impression, chacune accompagnée de copies de toutes les illustrations doivent être envoyées au rédacteur des *Eclogae* (adresse voir ci-dessous). Chaque feuille ne doit être remplie que sur une page, écrite à double interligne et avec des marges suffisamment larges. L'adresse postale complète de l'auteur, ou des auteurs, doit être incluse en note infrapaginale. Une abréviation du titre de travail (max. 50 caractères) est demandée en supplément.

Les manuscrits peuvent être rédigés en français, italien, allemand ou anglais. En plus d'un résumé court et informatif dans la langue de l'article, un «abstract» anglais ainsi qu'une traduction du titre en anglais sont exigés pour chaque article. Les articles écrits en anglais seront accompagnés d'un résumé en français et/ou d'une «Zusammenfassung» en allemand.

Trois catégories de titres sont possibles; leur hiérarchie doit clairement ressortir du manuscrit. Afin d'éviter des ambiguïtés concernant l'orthographe des titres et sous-titres, ceux-ci doivent être écrits en caractères normaux (pas en majuscules!).

Nomenclature et terminologie stratigraphique doivent se référer au «Code of Stratigraphic Nomenclature» (ACSN, 1961) dans *Bull. Am. Ass. Petroleum Geologists*, 45, 454–459, ainsi qu'aux recommandations de la Commission géologique Suisse (1973) dans *Eclogae geol. Helv.* 66/2, 486–492. Pour être imprimés en italique les noms paléontologiques (genre et espèce) doivent être soulignés. Les règles de citations biologiques doivent être respectées (voir *Eclogae geol. Helv.* 64/3, 1971, 649–651).

Tableaux, dessins et photographies. Les tableaux devront être présentés sur des feuilles à part, *prêts à la reproduction photographique* et correspondre au format d'impression (126 × 190 mm).

Il faut que les dessins (à l'encre de chine) supportent une réduction de 50%. Des échelles graphiques sont préférables aux échelles numériques. L'explication des symboles et figures doit se faire directement dans les figures (pas de chiffres renvoyant au texte!).

Les photographies seront bien contrastées et tirées sur papier glacé blanc. Des échelles graphiques sont recommandées.

Un texte accompagnant chaque illustration doit expliquer pleinement le contenu de l'illustration. Ces textes seront rédigés sur une feuille séparée. La position approximative demandée pour les illustrations dans le texte doit être marquée au crayon dans la marge du manuscrit.

Les auteurs sont priés de garder les originaux de leurs illustrations chez eux jusqu'à ce que leur manuscrit soit accepté. On leur demandera de les envoyer directement à l'éditeur. Ils ne seront renvoyés à l'auteur que sur demande formelle. Pour la revue des manuscrits trois photocopies de chaque dessin, si possible réduits au format désiré et trois tirés de chaque photographie de bonne qualité doivent être envoyés au rédacteur.

Contribution aux frais. De très longs travaux ne pourront être acceptés que moyennant une contribution aux frais d'impression par l'auteur. De même, nous deman-

derons une contribution pour les illustrations en couleur et pour les planches ou tableaux dépassant le format de l'impression.

Bibliographie. Dans le texte, la littérature sera citée avec le nom de l'auteur (en majuscules) et l'année de publication entre parenthèses [(MAYER 1987); ... comme écrit MAYER (1987) ...]. Deux noms d'auteurs seront reliés par le signe «&». Dans le cas de trois ou davantage d'auteurs, le premier auteur sera mentionné suivi de «et al.».

Dans la bibliographie, les auteurs seront cités par ordre alphabétique d'après le standard suivant:

GREBER, E. & OUWEHAND, P.J. 1988: Spaltenfüllungen im Dach der Schrattenkalk-Formation. *Eclogae geol. Helv.* 81/2, 373–385.

JAMES, N.P. 1983: Reef environment. In: *Carbonate Depositional Environments* (Ed. by SCHOLLE P.A., BEBOUT D.G. & MOORE C.H.). AAPG Mem. 33, 346–440.

RAMSAY, J.G. & HUBER, M.I. 1987: *The Techniques of Modern Structural Geology*, v.2. Academic Press, London.

Epreuves. Des épreuves seront envoyées à l'auteur responsable. Après le contrôle elles seront à renvoyer au plus vite possible au rédacteur. Des changements importants ne seront pris en considération qu'à la condition d'être absolument nécessaires. Les frais supplémentaires seront à la charge de l'auteur.

Tirés à part. L'auteur responsable recevra gratuitement 50 tirés à part (dans le cas de plusieurs auteurs, les 50 exemplaires seront partagés). Les auteurs peuvent acquérir des exemplaires supplémentaires. Lors du contrôle des épreuves ils auront la possibilité d'en commander directement chez l'éditeur.

Les manuscrits non conformes aux directives rédactionnelles seront refusés par retour du courrier.

